

Communiqué de presse
14 décembre 2017

Inauguration de deux hébergements d'urgence et solidaires à Mérignac

Vendredi 15 décembre 2017 à 12 heures, Alain Anziani, Maire de Mérignac, Martine Jardiné, Présidente de Gironde Habitat, Sigrid Monnier, Directrice générale de Gironde Habitat et Pascal Lafargue, Président des Associations Emmaüs de la Gironde inaugurent les 2 maisons réalisées en partenariat avec Emmaüs, le Conseil Départemental de la Gironde et la commune de Mérignac. Cette création d'hébergement d'urgence et solidaire fait l'objet d'une convention de partenariat avec le CCAS de Mérignac, représenté par le maire de la ville, Alain Anziani.

Un hébergement « multiple » sur la commune de Mérignac

Baptisé « **Les Terrasses des Eyquems** », cet ensemble de 2 maisons, conçu avec des équipements adaptés en fonction des publics (*dont les personnes à mobilité réduite*) est destiné à de l'hébergement d'urgence pour accueillir des personnes en parcours d'insertion présentant des difficultés (accidents de la vie, décohabitation, sur-occupation, hébergement précaire...) pour une durée temporaire et dans l'attente qu'une orientation vers un logement autonome ou tout autre structure adaptée à la problématique de la famille, soit trouvée.

Un partenariat privilégié

Plusieurs partenaires ont contribué à la mise en œuvre du projet des **Terrasses des Eyquems**. La commune de Mérignac a cédé le terrain par bail emphytéotique à Gironde Habitat. Le Département, l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignation et Bordeaux Métropole ont apporté leur financement ; Gironde Habitat a investi des fonds propres.

Maître d'ouvrage, Gironde Habitat a confié la construction de ces logements à **Emmaüs Gironde**.

Bien intégrées à leur environnement, à proximité du quartier d'Arlac, ces **2 maisons en R+1 de type 3**, avec **jardin privatif** et espaces verts, sont conçus pour tous les publics. Le rez-de-chaussée est accessible pour les personnes à mobilité réduite, avec une salle de bain spécialement aménagée pour elles, en plus de celle existant à l'étage. Ces 2 logements **d'urgence sociale et solidaire** sont meublés et équipés en électroménager par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville Mérignac.

Le CCAS de la Ville de Mérignac est en charge de la gestion administrative et technique du site, du bon fonctionnement du dispositif et de l'accompagnement social des personnes hébergées dans leur vie quotidienne.



Contact presse :

Nicolas Hamm

06 78 56 31 00

n.hamm@gironde-habitat.fr